L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 16 NOVEMBRE 1899. NUMERO 41

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.......... $1.00
Europe (compris le port)........ 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.......... 12c.
Chaque insertion subsequente.......... 4c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages, sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Rien d'important, ni de décisif cette semaine, du moins d'après les dépêches que la censure anglaise laisse passer. Il semble cependant que les Bœrs resserènt chaque jour davantage leurs lignes d'investissement autour de Ladysmith, Kimberley et Mafeking.

Ladysmith est de beaucoup le point le plus important; et les Bœrs ont voulu attendre l'arrivée de leurs canons de siège pour tenter l'effort décisif.

Ils vont selon toute probabilité, donner l'attaque cette semaine, afin de brusquer les choses avant l'arrivée des renforts qu'apportent les steamers dirigés sur Durban. Ne pas oublier que les Bœrs en occupant Colenso ont de fait, coupé la retraite au general White et rendu sa situation fort critique en cas de défaite.

Le résultat de cette bataille aura une influence considérable sur l'avenir de la campagne et en attendant nous ne saurions nous prononcer.

Il appert toutefois de tous les renseignements recueillis que les Bœrs s'étaient préparés de longue date en vue de l'éventualité de cette campagne. Un Allemand arrivé du Transvaal porte à 300 le nombre de leurs canons et à 140,000 celui des fusils achetés en Europe.

L'absence de nouvelles importantes a laissé le champ libre aux bavardages sur l'attitude probable des diverses nations européennes.

L'Allemagne fidèle a la polique des Hohenzollern qui est "au plus offrant" s'est fait payer sa neutralité. Elle a profité de l'embarras où se trouvait l'Angleterre pour se faire octroyer la part du lion dans le différend de Samoa enfin réglé; et l'empereur Guillaume va aller passer quelques jours en Angleterre où l'on prepare de grandes fêtes en son honneur.

Mais les anglais auraient tort de tabler d'une manière trop entière sur l'appui de l'Allemagne. Il y a dans tout l'empire germanique un sentiments très prononcé en faveur d'une entente franco-allemande sur les questions de colonies; d'autre part l'Allemagne est la seule puissance directement intéressée dans cette question de l'afrique du Sud-Ouest, avec ses colonies.

Enfin il y a eu cette semaine une entrevue entre le Czar et l'Empereur, et il est vraisemblable que il n'a pas été uniquement question de civilites, et de banalités courtoises entre les deux potentats.

Les journaux anglais mènent grand bruit au sujet de l'imminence d'une guerre entre le Japon et la Russie, et il est certain que la diplomatie anglaise doit jouer serrés pour mettre dans son jeu cette bataille de rois.

Mais la diplomatie russe de son côté n'a jamais été considérée comme une non-valeur et cette prétendue guerre n'est pas encore déclarée.

Il ne faut pas oublier que la Russie a depuis longtemps des forces considérables en Corée, le seul point où le Japon puisse l'attaquer, et les Japonais auraient grande chance de se faire tailler de fameuses croupières. Quand à la France, elle n'a aucun intérêt dans le sud de l'Afrique, d'ailleurs son Exposition la préoccupe à juste titre et comme le reste de l'Europe ne peut rien tenter contre l'Angleterre sans l'appoint décisif de la flotte française, il en faut conclure que rien ne viendra troubler l'Angleterre dans son différend avec le Transvaal, à moins toutefois que les Bœrs ne parviennent à tenir les troupes anglaises en échec pendant une année!

S'il en était ainsi, on ne peut guère dire ce qu'il adviendrait!

L'Opinion du "Sun."

"Ce n'est un secret pour personne que M. Chamberlain a "inspiré l'adoption par le Parlement à la dernière session, des "résolutions relatives au conflit "du Transvaal. Sir Charles "Tupper n'était pas à la Chambre "à cette époque, mais dans un "lettre au Premier Ministre il "exprime l'opinion que nous "sommes dans l'obligation de "donner tout l'aide en notre "pouvoir au Gouvernement de Sa "Majesté dans la présente crise "Il est bien connu aussi que si "Sir Wilfrid Laurier n'avait pas "présenté les résolutions, elles "eussent été présentées par Sir "Charles et Sir Wilfrid, étant un "Canadien-français, toute résis"tance de sa part aurait donné "occasion au parti tory de mettre "en doute sa loyauté. Ils au"raient, en toute probabilité, "affirmé qu'il était en sympathie "avec les Bœrs, que dans son "cœur, il était avec Joubert et "les autres Bœrs d'origine fran"çaise, tandis que Sir Charles "étant un pur Anglais était pour "l'Empire d'abord, ensuite et "toujours. Naturellement, le "Premier Ministre, en bon "politicien, n'a pas voulu mettre "dans la bouche de ses adver"saires ce cri à la veille d'une "élection générale.

"Quand la guerre s'est déclarée "Sir Wilfrid s'est encore trouvée "dans la même position difficile. "Certains hauts personnages du "Département de la Milice "s'étaient mis en tête de forcer la "main au Gouvernement. Nous "savons tous combien les mili"taires sont désireux d'aller à la "guerre. Il n'y a aucun doute "qu'un effort organisé a été fait "par l'élément militaire pour "soulever l'enthousiasme en "faveur du départ d'un contin"gent. Les journaux de l'opposi"tion furent inspirés avec soin, "et l'un après l'autre les "journaux libéraux tombèrent "en ligne. Il est aisé de voir "que dans cette occasion, Sir "Wilfrid, à cause du fait qu'il "est Canadien-francais a eu à "manœuvrer difficilement. M. "Chamberlain savait fort bien "que quelques-uns des meilleurs "hommes publics au Canada "avaient fait objection à l'envoi de "troupes canadiennes, mais tout "ce que M. Chamberlain voulait, "était d'être en mesure de dé"clarer devant la Chambre des "Communes anglaises, ainsi qu'il "l'a fait dans son discours en "réponse à sir Henry Campbell "Bannerman, que sa conduite "en déclarant la guerre au Trans"vaal était endossée avec "enthousiasme par les colonies "dotées du gouvernement re"sponsable, et au moment même "où il se vantait que nous étions "avec lui, il abandonnait notre "cause relativement aux fron"tières de l'Alaska, et donnait "aux Américains une ligne "provisoire qui leur concédait "tout et même plus qu'ils n'ont "jamais réclamé.

"La position de M. Tarte, qui a "été grandement dénaturée par "la presse de l'opposition, était "sans contredit rationelle et "solide. Il dit en substance:— "Je consens à ce que nous nous "battions pour l'Empire chaque "fois que l'Empire sera en réel "danger, mais je ne crois pas que "nous devrions nous engager dans "une politique qui consisterait à "prendre part aux guerres du "vieux monde, guerres que l'An"gleterre peut très bien conduire "sans notre assistance. Que la "guerre soit grosse ou petite, "je crois que nous ne devrions "pas agir comme gouvernement "sans consulter les représentants "du peuple. En outre, M. Cham"berlain, ni d'autres, ne devrait "nous demander d'envoyer des "hommes prendre part à une "guerre quand nous n'avons pas "eu un mot à dire pour ou contre "cette guerre. Nous avons "obtenu le privilège du gouver"nement responsable au Canada "au prix de bien des sacrifices "et nous ne devrions pas renoncer "à la moindre parcelle de nos "droits sans une entente claire à "ce sujet avec le peuple du "Canada. Le gouvernement "britannique, par le secrétaire "d'Etat pour les Indes, peut "envoyer les troupes indigènes "de l'Inde en n'importe quel coin "de l'univers, Mais les troupes "indigènes de l'Inde sont des "troupes impériales tout autant "que les soldats civilisés de la "Reine. De plus, l'Inde n'est "pas une colonie dotée du gou"vernement responsable, mais "une dépendance gouvernée de "Londres. Je crains qu'en "obéissant à M. Chamberlain "sans consulter le Parlement du "Dominion, nous ne faisions une "démarche regrettable. Mettons "de côté la question constitut"ionnelle, je ne puis croire que "le Canada va bénéficer de cet "acte. Notre grand besoin, c'est "de la population: nous offrons "gratis des foyers à ceux qui "fuient devant le militarisme du "vieux monde. Mais comment "allons-nous demander à ces gens "de venir ici si nous leur de"maudons de fournir leur argent "et leur sang pour subjuger de "lointaines nations avec les"quelles nous n'avons absolu"ment rien à voir.

"L'on verra, lorsque l'ordre en "conseil autorisant l'envoi du "contingent sera publié que M. "Tarte a réussi à faire décider "d'une façon claire que ce n'est "pas un précédent, qu'à l'avenir "nous n'enverrons pas d'hommes "en Afrique ou en Asie, que M. "Chamberlain désire exploiter "sans obtenir au préalable la "sanction du Parlement cana"dien."

Les Elections Provinciales.

Les brefs d'élection vont paraître aujourd'hui; la nomination aura lieu le 5 Décembre et l'élection le 19.

Communication

SAINT-CLAUDE

M. le Rédacteur,

Le "Manitoba" en deux occasions déjà nous a fait savoir qu'il connaissait la véritable pensée, celle de derrière la tête, de M. H. J. Macdonald: du moins c'est ce qu'il prétend n'est-ce pas?

Puisqu'il possède la confiance du grand Manitou conservateur, et qu'il est au courant de ses plus secrètes pensées, veuillez donc lui demander de nous éclairer sur les points suivants?

1o. Comment explique-t-il les paroles de M. H. J. Macdonald à Carman: "que si il arrivait au pouvoir il ferait insérer une clause éducationnelle dans l'acte de franchise électorale qui les surprendrait agréablement!" Le "Manitoba" sait sans doute comme moi que Carman est le chateau fort de M. Toomb grand maître orangiste et une place essentiellement anti-française et anti-catholique. Ce qui serait agréable aux gens de Carman à bien des chances de l'être fort peu aux canadiens-français catholiques?

2o. Comment M. H. J. Macdonald met-il d'accord la déclaration de la plateforme conservatrice "one man, one vote" avec sa loi de franchise qui prétend refuser aux colons ne parlant pas anglais le droit de vote?

3o. Pretend-il conserver l'obligation pour tout colon d'être naturalisé s'il veut obtenir sa patente de homestead? et dans ce cas comme peut-il prétendre refuser le droit de vote à un colon naturalisé?

4o. Faut-il comprendre que pour mettre en pratique sa fameuse loi de franchise M. H. J. Macdonald, entend refuser à un sujet britannique (par naturalisation) les droits que lui confère ce titre.

5o. Ou bien prétend-il faire modifier la constitution britannique, l'acte de l'Amérique britannique pour arriver à ses fins?

6o. Quel sera le cas d'un colon français ou belge établi sur un homestead depuis un an, si M. Macdonald arriva au pouvoir faisait passer sa loi de franchise? La naturalisation ne lui serait-elle accordée que s'il parle l'anglais?

Je tiendrais fort à être renseigné, car j'avais l'intention de faire venir quelqu'un de mes compatriotes au printemps prochain, mais je ne veux point les amener dans un traquenard, et pour moi-même je n'ai nullement l'intention de me trouver toute ma vie comme un Uitlander au Transvaal. J'ai passé l'âge d'apprendre une nouvelle langue, et j'ai d'ailleurs assez à faire à gagner ma vie, sans me remettre sur les bancs du collège.

Vous m'obligeriez beaucoup, si vous pouviez tirer au clair ces questions.

UN COLON FRANÇAIS.

NOTE DE LA REDACTION—La parole est au "Manitoba." Nous attendrons les explications de l'organe français de M. H. John Macdonald avant de répondre à notre correspondant.

CORRESPONDANCE

SAINT-CLAUDE

Il circule ici une rumeur à laquelle nous ne pouvons croire sincèrement, il s'agirait de présenter aux prochaines élections municipales pour nous représenter au conseil, un étranger à la colonie. Sans vouloir discuter la valeur de l'homme en question, ni celle du conseiller actuel, nous croyons qu'il serait préferable de choisir dans la colonie quelqu'un qui aisément réunirait tous les suffrages. Serait-il dit qu'il n'y a personne dans la place capable de nous représenter?

M. G. J. Trémorin a ouvert un magasin ces temps derniers. Il a déjà reçu beaucoup de marchandises. La population de la paroisse ne pourra que bénifier de cette nouvelle concurrence.

A cette époque l'an dernier il y avait environ 4000 cordes de bois en gare, cette année il n'y en a presque pas, aussi les prix sont-ils fermes.

UN SAINT-CLAUDIEN

Obituaire

M. et Mde D'Amour ont été cruellement éprouvés la semaine dernière par le décès d'un de leurs enfants.

L'enterrement a eu lieu Dimanche a St. Boniface. Nos compliments de sincère condoléance à la famille.

DECES

Nous lisons dans le "Progrès de Louiseville:"

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre ami, M. Adelard Maher, marchand et maître de Poste de St Guillaume, arrivée le 5 novembre courant.

M. Maher n'était âgé que de 42 ans, et succombé à une longue et douloureuse maladie souferte avec une résignation toute chrétienne.

M. Maher, était le gendre du Dr Charles L. Auger, de Louiseville. Le défunt laisse une épouse inconsolable et trois enfants.

L'inhumation et le service funèbre auront lieu mercredi le 8 courant.

Nos plus sympathiques condoléances aux deux familles Maher et Auger.—

M. Maher était le beaufrère de M. L. Auger notre sympathique concitoyen de St. Boniface.

Inventions Nouvelles.

Nous donnons plus bas la liste de nouveaux brevets accordés récemment par les gouvernements canadien et américain, par l'entremise de MM. Marion & Marion, Solliciteurs de brevets, Edifice de la New-York Life, Montréal, et publiée par eux pour le bénefice de leurs clients.

CANADA

64,555—J. E. Janelle, St. Philippe de Laprairie, P. Q.—Machine pour empêcher les chenilles et autres insectes de monter à la tête des arbres et en détruire le feuillage.

64,563 — Allen H. Wattles, Oneonta, N. Y.—Ecrou.

64,589—Joseph Lemire, Drummondville, P. Q.—Appareil pour arracher les souches.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 16 Nov. 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, Winnipeg, Man.

Un Gouvernement national et populaire

Nous avons eu depuis quelque temps à Winnipeg une serie de réunions publiques, dans lesquelles les orateurs du gouvernement et ceux de l'opposition ont tour à tour défendu ou attaqué la politique du Cabinet libéral. Le fameux Joe Martin, le chef des mécontents du parti, et venu aussi, exposer aux yeux du public, ses griefs personnels et ses motifs de mécontentements.

Il semble donc, après avoir entendu les uns et les autres, que le moment soit venu de tirer une conclusion pratique, de tant d'effort oratoires; et des paroles, de passer aux faits.

Pour nous, en toute sincerité et en toute indépendance, nous n'hésitons pas à déclarer que la déduction qui s'impose est, que le gouvernement Laurier est véritablement le gouvernement des gens sensés, de ceux que préoccupe avant tout les véritables intérêts de notre pays; et la sagesse de sa politique, sa prudence, son souci de la prospérité du Dominion méritent toute notre approbation.

Macaulay, le grand historien anglais, définissant les deux partis qui, en Angleterre, comme aujourd'hui en Canada, se partagent à tour de rôle la direction des affaires publiques, donne une appréciation fort sage, dont il convient de tirer parti en l'occasion presente.

Ces deux partis, conservateurs et libéraux (dit-il en substance) ont de fait toujours existé, non seulement en politique mais en toutes choses humaines.

Il y a toujours eu, il y aura toujours des hommes qui professent un culte spécial pour tout ce qui est ancien, et qui, même convaincus par des raisons puissantes, que des innovation seraient profitables, ne consentent à ces innovations qu'à regret et à leur corps défendant. Ce sont les conservateurs.

Nous trouvons aussi une autre classe d'hommes, aux espoirs ardents, pressés de pousser de l'avant, prompts à discerner les imperfections des choses existantes, et disposés à courrir de gaieté de cœur, les risques et les inconvénients résultant du changement, et qui croient que tout changement est un progrès.

Ce sont les libéraux.

Mais entre ces deux partis, qui représentent les deux théories extrêmes, la masse du peuple reste flottante, indécise, se portant tantot d'un côté ou de l'autre suivant qu'elle croit le moment venu de mettre en pratique l'un ou l'autre de ces principes, pour le mieux des intérêts du pays.

C'est cette masse qui en se portant vers l'un ou l'autre des partis leur assure le pouvoir.

Cette appréciation nous parait tout ce qu'il y a de plus exacte; elle définit admirablement l'état d'âme de la majeure partie du peuple en fait de politique.

Or, l'on peut affirmer, avec pleine raison que le gouvernement Laurier a eu cette admirable sagesse de gouverner la chose publique, non d'après des théories extrêmes de parti, mais bien d'après l'unique souci d'assurer la prospérité et le bonheur du peuple.

La masse du peuple, cette masse flottante, qui indifférente aux théories extrêmes, se soucie avant tout de la bonne marche des affaires, a donc toute raison d'appuyer un gouvernement qui donne satisfaction absolue à ses desirs légitimes.

Seuls les politiciens de parti, les gens exagérés qui par conviction ou intérêts prétendent faire prévaloir leurs théories, fut-ce aux dépens de l'intérêt général, peuvent avoir des motifs de critiquer et de dénoncer le gouvernement d'Ottawa.

Si nous examinons les différents discours de Sir Charles Tupper ou de Joe Martin nous voyons bien, que, telle est en effet la position exacte prise par ces deux adversaires du cabinet Laurier.

Sir Charles Tupper, reproche a Sir Wilfrid Laurier de n'avoir point été assez loin dans la manifestation de la loyauté canadienne; il voudrait que le gouvernement canadien prenne à sa charge l'entière dépense du contingent durant toute sa période de services!

Il ne s'agit plus, ici, de loyauté n'en déplaise au vieux baronnet, mais des intérêts pecuniaires de la confédération, et quelques loyaux que puissent être les habitants du Canada, ils doivent savoir infiniment gré au gouvernement Laurier, d'avoir si bien ménagé les interêts des contribuables tout en donnant satisfaction à leurs justes sentiments de loyauté envers la couronne britannique.

Le sage, l'homme imbu du véritable sentiment de patriotisme canadien, celui qui a fait preuve en l'occasion des vrais qualités de chef politique c'est bien Sir Wilfrid Laurier, et visiblement Sir Charles Tupper joue le rôle peu enviable d'agitateur politique uniquement préoccupé de servir les intérêts de son parti, à la faveur d'une excitation de mauvais aloi.

L'exagération du vieux baronnet, sa partisannerie excessive et injuste éclatent non moins manifeste dans la conclusion de son discours au Selkirk Hall lorsqu'il déclare que le gouvernement libéral n'a fait preuve en ces trois années de pouvoir que "de mauvaise administration, d'incompétence et de malversation!"

De telles accusations font simplement sourire, et leur exagération même prouve jusqu'à l'évidence l'impossibilité où est le grand chef conservateur de fournir une seule raison valable, à ses critiques.

La merveilleuse prospérité dont jouit le Dominion depuis trois ans, les excédents de budget qui ont signalé l'administration libérale, l'accroissement continuel des recettes des douanes, l'activité avec laquelle ont été poussés les travaux destinés à donner à la route nationale du St. Laurent, le monopole du trafic canadien, les revenus du Yukon, sont des faits sur lesquels viennent crêver les bulles de savon soufflées par Sir Ch. Tupper; et la masse des électeurs, même ceux qui conservent pour l'énergie du vieux baronnet une sincère admiration, ne peut s'empêcher de sourire et de hausser les épaules devant de pareilles exagération oratoires.

De même pour Joe Martin et sa coterie dont il est le porte-parole. Il reproche violemment au gouvernement de n'avoir point bouleversé le Dominion pour le seul plaisir d'appliquer jusqu'à ses plus extrêmes limites, le principe du libre échange.

Pour M. Martin, le seul souci semble être de satisfaire à ses théories, sans se préoccuper des ruines ou des désastres qui en pourraient résulter.

La question pour l'immense majorité du peuple n'est pas tant de savoir si nous avons le libre échange ou la protection, mais uniquement d'avoir un tarif qui facilite le commerce et assure en même temps que le travail, l'abaissement des denrées nécessaires à la vie.

Le parti libéral avait promis au peuple de lui donner ces satisfactions, par une orientation de sa politique financière, vers le libre échange; il a tenu sa promesse, et les résultats ont donné raison à ses prétentions; Il faut lui savoir gré d'avoir su apporter dans l'exécution de sa politique une sagesse prudente, et de ne point avoir suivi les conseils des exagerés.

Que ces exagerés se séparent du parti, ceci prouve simplement qu'ils sont réfractoires aux conseils de la saine raison, et pour notre part nous n'hésitons point à proclamer notre entière satisfaction de voir se séparer du parti, des exagerés de la trempe du fameux Joe Martin.

Nous croyons que le parti liberal a tout à gagner à se voir debarassé de ces élements dangereux sujets, de discordes, énergumènes toujours prêts à se jetter dans toutes les aventures, et nous n'avons qu'un regret c'est que cette scission ne se soit pas produite assez à bonne heure pour nous éviter ces funestes lois de 1890 dont toute la reponsabilité retombe sur ce même Joe Martin. En résumé la sagesse du gouvernement Laurier se dégage plus évidente que jamais des critiques mêmes de ses adversaires, et nous croyons que les attaques des uns, les défections des autres sont de nature à consolider sa situation auprès de l'immense majorité des électeurs sensés et indépendants.

Le gouvernements liberal d'Ottawa est vraiment et dans toute la force du terme un gouvernement national et populaire.

Le triomphe du bon sens

Sir Charles Tupper est décidement dans une série à la noire; ses inventions les plus mirifiques, ses cabrioles les plus mirobolantes pour se hisser sur le fauteuil de premier ministre, tombent à plat, et ratent piteusement.

Voici en effet que la première flambée passée, et les fumées capiteuses que dégagent toujours la guerre, dissipées, le bon sens et le calme se font dans les esprits et chaque jour nous apporte de la part des journaux anglais des adhésions non dissimulées à la sage politique de Sir Wilfrid Laurier.

Tantôt c'est le "Dundas Banner" qui déclare que

"Leur unique patrie aux canadiens-français, c'est le Canada, et si ce n'eut été l'aide qu'ils n'ont pas ménagée dans les temps passés pour conserver le Canada à la couronne Britannique, notre pays serait maintenant un état de la république voisine. Cette manifestation ardente et efficace de leur amour pour notre-mère patrie est tout à l'honneur des canadiens-français et devrait faire ROUGIR DE HONTE CEUX QUI LES INSULTENT."

Ça c'est pour vous, messieurs du "Telegram", M. H. John Macdonald, saluez!

Tantôt oncore c'est le "Saturday Night" de Toronto qui carrément écrit:

"J'ai foi en la loyauté des Canadiens-français; j'ai foi en la loyauté du parti libéral; j'ai foi en la loyauté du parti conservateur; mais je n'ai pas confiance dans la loyauté ou le patriotisme de ceux qui, dans les circonstances actuelles, dénigrent la loyauté des deux tiers de la population du Canada afin d'obtenir un avantage pour leur parti, un siège au parlement pour euxmêmes."

Comme on le voit le directeur du "Saturday Night" qui est un ancien candidat conservateur, n'est pas tendre pour ce pauvre "Sir Charles Tupper".

M. Goldwin Smith, l'un des écrivains les plus estimés du Canada, après avoir rendu hommage aux canadiens-français, déclare nettement qu'il ne croit pas l'opinion impérialiste au Canada aussi puissante que voudraient le faire croire certains journaux.

Le "Weekly Sun" l'organe des classes agricoles d'Ontario a publié un remarquable article que nous reproduisons dans notre journal et que nous engageons nos lecteurs à lire attentivement.

Ils verront que notre confrère anglais est absolument de l'avis que nous avons soutenu nous même et approuve hautement Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte.

Enfin, chose encore plus surprenante et qui mérite d'être signalée il s'est trouvé un Rév. M. Kerr qui a une assemblée orangistes tenue à la pointe St. Charles a prononcé les magnifiques paroles que voici:

"En dernier lieu, mes freres, vous vivez ici au Canada, entourés par un peuple qui n'est pas de votre race, ni de votre croyance religieuse. Comme vous, cependant, il vit à l'ombre du vieux drapeau et comme vous, il l'aime. Il peut ne pas l'aimer pour toutes les raisons qui nous le font vénérer à vous et à moi, mais il est suffisant qu'il l'aime véritablement. Quelque soit sa nationalité ou sa religion, que votre but constant soit de le traiter toujours avec le respect et la confiance qui doivent caractériser les relatiens entre des citoyens intelligents et libres."

Il n'est pas jusqu'aux journaux des Etats qui condamnent les aberrations auxquelles se livrent Sir Charles Tupper et ses organes;

Le "Boston Herald" commence ainsi son article:

"Les conservateurs du Canada profitent de la guerre dans l'Afrique méridionale pour faire du capital politique."

Et termine par ces mots, qui résument admirablement bien toute la raison d'être de cette campagne:

"Evidemment, les chefs conservateurs ont bien peu de chose à reprocher au gouvernement, s'ils croient devoir recourir à de semblables expédients."

D'autres encore comme le "Herald" le "Galt Reporter" ont protesté contre la campagne menée.

Sir Charles Tupper peut en faire son deuil, son coup est raté, et son ambition se heurte au bon sens de la population du Canada.

Il a pour se consoler, les adulations de MM. Casgrain et Bergeron; c'est peut être un peu mince pour l'ambitieux baronnet!

Pauvre parti conservateur! est-il tombé assez bas!

"Sic vos, non vobis"

Les anglais protestants, un grand nombre d'entre eux du moins ne perdent guère d'occasion pour reprocher au clergé catholique, de se mêler sans raison des choses de la politique.

Il semble que sous ce rapport, ils feraient pas mal, de commencer par regarder chez eux avant de parler.

Voici en effet un Revérend L. B. Lanceley qui à Kingston s'est permis au cours de son sermon les jolies disgressions que voici:

"Sir Charles Tupper et Sir Wilfrid Laurier ont fait preuve de loyauté envers le pays et envers l'Empire; quant à Israël Tarte, eh! bien, je crois qu'il est temps de lui crier: hola! par suite de (1) ses mauvais traitements des colons protestants d'Anticosti; (2) du discours qu'il a prononcé récemment dans un banquet, quand il dit qu'il était Français d'abord, Anglais ensuite; (3) de son refus de laisser le drapeau anglais flotter sur les édifices publics d'Ottawa, lors du départ des volontaires. Ces actions et ces discours sont, à mon sens, indignes d'un ministre de la Couronne et offrent au peuple canadien des motifs suffisants de demander sa démission."

Un autre réverend M. Steacey, s'adressait à une réunion d'orangistes à Ottawa déclare tout uniment que "M. Tarte devrait être brulé en effigié."

Il faut savoir gré au doux pasteur de s'être borné à cet holocauste en effigie, car le Révérend Steacey ne parait pas être modèrement fanatique.

Dans ce même sermon il s'écriait.

"Les Jesuites, ces chiens de l'enfer de Rome, sont un obstacle à l'avancement du Canada."

Il a la langue plutôt bien pendue le susdit revérend! que vous en semble?

Non, mais voyez-vous les cris, et les imprécations des gens du "News" ou du "Telegram" si l'un de nos prêtres, se permettait de donner à ses ouailles, pareil conseil et préconisait l'holocauste fut-ce en effigie de Clark Wallace ou de Sir Charles Tupper?

Nous est avis, que les Révérends de l'école de MM. Steacy ou Lanceley pourraient sans inconvénient pour leurs ouailles, mais avec grand profit pour leur propre renommée et celle de leur église, se dispenser de faire connaître leurs appréciations politiques.

N'est-ce point votre avis, messieurs nos compatriotes protestants?

Voilà pourtant quels sont les nouveaux alliés de MM. Casgrain et Bergeron?

La haine que déploye la coterie Bernier contre Greenway n'est si ardente que parce qu'elle sert son ambition personnelle.

LE VERROU.

L'étape avait été longue, et, lorsqui la diligence s'arrêta le soir à Tulle, devant le Lyon d'Or, les compagnons de route qui depuis le matin voyageaient ensemble, complétèrent la connaissance faite, par un joyeux repas pris en commun,et prolongé fort tard.

La petite rue de l'Archevêché, au commencement de laquelle se balance l'enseigne dorée de l'auberge, était absolument calme, des lanternes falotes grésillaient dans la nuit, toutes les fenêtres étaient closes, les habitants endormis, et de toute la ville muette, comme morte, un seul endroit flambait, la salle basse du rez-de-chaussée du Lyon d'Or, où les voyageurs devisaient autour des flacons.

La causerie allant de-ci de-là, on en vint à un moment à parler de suggestion, d'hypnotisme, de somnambulisme ; chacun raconta des chose extraordinaires, des cas particuliers, bavardage apeurant qui accompagne souventes fois le punch.

—Moi, confessa un grand brun qui venait de Limoges, j'ai toujours entendu dire par mon père que j'étais somnambule étant enfant, mais je ne me rappelle de rien, ça a dû se passer.

La phrase ne fut pas remarquée dans le tohu bohu des propos échangés, et personne n'y songeait plus quand on se décida à aller se coucher.

Albert Gemhast, qui avait à Bordeaux une très grosse maison de soieries et qui, chaque jour, devait mettre en ordre un courrier volumineux, une fois remonté dans sa chambre s'installa à la table, et, carnet de commandes par ci, livre de factures par là, travailla jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Il avait presque terminé et se préparait à ranger sa valise pour le lendemain, lorsqu'il lui sembla entendre marcher dans le corridor ; il n'attacha pas d'abord beaucoup d'importance à la chose le fait étant très naturel dans une auberge, mais, les pas se rapprochant, il prêta l'oreille un peu inquiet, sa porte n'étant pas fermée comme à l'habitude.

Le bruit venait de cesser, devant sa chambre même ; il leva la tête, et alors vit la porte s'ouvrir lentement, et un homme, à peine vêtu, entrer.

Le pieds nus dans des savates, un pantalon mal attaché et qu'on devinait avoir été passé à la hâte, la chemise de nuit débraillée, l'apparition insolite était rendue effrayante par un couteau ouvert que l'homme tenait dans sa main droite ; les cheveux en désordre, les yeux fixes, sur toute la face, un rictus de colère, de haine, de vengeance, à la lèvre un sourire sardonique, dans toute l'attitude enfin l'enallée bien décidée vers un but déterminé, à une action motivée, voulue.

Le somnambule—Cembast avait reconnu leur compagnon de Limoges, et s'était mis en garde, la chaise devant lui,—se dirigeait vers le lit.

Tâtant de la main gauche les oreillers, les draps, la couverture défaite, comme y cherchant quelqu'un, il levait alors son arme, et, à plusieurs reprises, avec acharnement, lardait de coups de couteau sa victime imaginaire, puis, la figure rassérénée dans la joie de la vengeance satisfaite, se retirait d'un pas glissant, ouaté, prudent, ainsi qu'il était venu.

Après son départ, le marchand de soieries s'empressa de verrouiller sa porte, de pousser même un meuble devant pour plus de sécurité ; puis, s'allongea dans un fauteuil, ne pouvant pas dormir, réfléchissant au danger qu'il avait couru.

Le jour vint bientôt, filtrant à travers les persiennes, et la grande clarté le débarrassa de l'obsédante vision.

La ville s'éveillait, l'auberge aussi ; après ce cauchemar nocturne la réalité de la vie recommençait, et, lorsque les compagnons de voyage de la veille se retrouvèrent dans la salle commune, échangeant les bonjours du matin, nul n'aurait pu soupçonner le drame qui avait failli se produire.

—Oh moi, j'ai très mal dormi, j'ai eu un rêve abominable, et j'en suis tout brisé ce matin ; j'ai cru—il s'adressait à Gembast—que vous aviez fait du mal à ma mère, et, pour vous punir, et la venger, j'allais vous tuer dans votre lit ; c'est terrible !

Alors, celui auquel il parlait, et qui comprenait maintenant la terrifiante histoire, s'écria : Messieurs, je vous en prie, suivez-moi.

Très étonnés, les autres obtempérèrent à son désir, il les mena dans sa chambre, et, leur montrant le lit où il ne s'était pas couché, leur fit voir les taillades du couteau et relata la scène de la nuit.

Depuis cette aventure-là, ajoutait Albert Gembast, qui me racontait la chose, je ne me suis jamais endormi dans ma chambre sans fermer la porte..au revoir.

MAURICE GUILLEMOT.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur.
Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.
Issues de Meuneries.—Son, $10 ; gru, $12 la tonne.
Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $9 à $12.
Avoine.—Dans la Province, le prix est de 23 c., et de 25 c. à Winnipeg pour bonne qualité.
Orge —25 c. à 30 c. pour qualité ordinaire, et 35 c. pour orge de brasseur.
Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 60 c.
Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.
Beurre.—De crêmerie, de 20 c. à 25c.; de laiterie,par livre, 15c. à 18 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 18 c.
Fromage.—11 c à 12 c.
Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.
Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité ; dindes, 14c.; oies, 8c.; canards, 10 cents.
Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque ; pigeons, 20 c. la paire.
Légumes.—Pommes de terre, 25c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.
Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.
Laine.—Nominal, 8 c. à $8\frac{1}{2}$ c la livre.
Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; à $1 pièce.
Foin.—Pressé, de $5 à $6.; en charges, de $4 à $5.
Viandes de Boucherie.—Mouton, 9c. agneau, $3.50 à 4.50 pièce ; veau, 7c à 8c ; beuf, $6\frac{1}{2}$c à $7\frac{1}{2}$c ; porc, $5\frac{3}{4}$ à 6c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.
M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 15 Octebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi. Vendredi.	Mardi. Jeudi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Samedi.	Mardi. Vandredi.
		15 20	Gladstone	9 40		
		15 52	Ogilvie	9 20		
		16 25	Plumas	8 50		
		17 05	Glenella	8 15		
		17 35	Glencairn	7 40		
		18 15	McCreary	7 05		
		18 50	Laurier	6 30		
		19 25	Makinak	6 05		
		19 55	Ochre Riv.	5 40		
8 30	8 30	20 40	Dauphin	5 00	15 45	15 45
9 05	9 05		Valley Riv		15 10	15 10
9 30	9 30		Sifton		14 45	14 45
9 35	9 35		Sifton jct.		14 40	14 40
10 05			Fork Riv.			14 10
10 30			Gruber			13 40
10 45			Winnipego			13 30
	10 25		Ethelbert		14 06	
	10 50		Garland		13 30	
	11 30		Pine River		12 50	
	12 00		Sclater		12 20	
	12 20		Cowan		12 00	

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

Nouvelles Religieuses.

Ste Thérèse, 7—La célébration de la St Charles, fête patronale du Petit Séminaire, qui devait avoir lieu samedi, a été remise à aujourd'hui. Toute la communauté est en liesse. Les différentes cérémonies sont présidées par Mgr. Paul Larocque, évêque de Sherbrooke.

Une intéressante séance académique a eu lieu hier soir ; ce matin, à 10 heures, on a fait la bénédiction d'un superbe orgue destiné à la nouvelle chapelle du séminaire.

Cet orgue sort des ateliers de M. Brodeur, de St. Hyacinthe.

Immédiatement après la bénédiction, Mgr. Larocque a officié pontificalement à la grand'messe.

Sa Grandeur avait pour prêtre assistant M. l'abbé Bourassa, secrétaire de l'Université Laval à Montréal. Les diacres d'honneur étaient le Rév. Père Roberge, du collège de Joliette, et M l'abbé Pauzé, du collège de L'Assomption.

M. B. Deslauriers, pére de M. l'abbé H. Deslauriers, curé de New-Bedford, est dangereusement malade. Mgr. Langevin est arrêté, ce matin, à sa résidence pour lui donner sa bénédiction "in articulo mortis."

MONTREAL le 9—Mgr. Bruchési est revenu de Burlington, hier soir. Il y avait 14 archevêques et évêques présents ahx funérailles de Mgr. de Goesbriand. C'est Mgr. Bradley, de Manchester, qui a prononcé l'oraison funèbre.

Mgr Duhamel est passé par Montréal hier soir, de retour des funérailles du vénérable évêque qui a été, dit-on, l'initiateur des sociétés canadiennes-françaises aujourd-hui si florissantes dans tous les Etats de l'Est.

Nos lecteurs savant sans doute que le successeur de Mgr. de Goesbriand, sur le siège de Burlington, est Mgr. Michaud, qui a été pendant plusieurs années son coadjuteur.

Montreal—-Mgr. Langevin, archevêque de St. Boniface, a officié hier à la grand'messe à Notre-Dame de Grâce. Sa Grandeur avait comme prêtre assistant le Révd Père Desfossés, C.S.C., diacre et sous-diacre d'honneur, le Révd. P. I. Laliberté, O. M. I., et M. l'abbé A. C. Robillard, vicaire à Notre-Dame de Grâce ; diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés A. Daigneault et Jérémie Décarie. Plusieurs membres du clergé assistaient au sanctuaire. M. le cure Maréchal au nom de ses paroissiens, présenta ses hommages à l'archevêque de St. Boniface. Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur. La collecte, qui a rapporté audelà de $120, a été faite pour le soutien d'une école de sauvages dans le diocèse de St Boniface.

Le chant, sous la direction de M. Hurtubise, a été magnifique. L'orgue était tenu par M. Dussault. La cérémonie a été très imposante.

De ci, de la.

—Ottawa, 9—Pierre Girard, âgé de 75 ans, et tenant une boutique de menuisier, rue Dalhousie, attend de jour en jour une fortune de plusieurs millions laissée par un de ses oncles, Joseph Girard, mort à Philadelphie. C'est le gouvernement des Etats-Unis qui a aujourd'hui cet héritage entre les mains. L'avocat Sims, d'Ottawa, est chargé de voir aux intérêts de M. Girard. C'est le seul parent du défunt qui vit aujourd'hui. On évalue la fortune à 13 millions de piastres.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Amédée Cloutier, de Lawrence, a été élu mardi pour siéger au sénat du Massachusetts. C'est une belle victoire pour nos compatriotes de cet Etat.

S'il faut en croire les assertions réitérées d'un confrère anglais d'Ottawa, les usines à papier projetées de Chelsea, dont "La Presse" a déjà dit un mot ne seront pas seulement les plus considérables de l'est du Canada, mais de l'univers entier. Ces usines coûteront de cinq à six millions de piastres, employant de 1.800 à 2,000 hommes et produiront de 500 à 600 tonnes de papier par jour. Les principaux produits seront les papiers à gazettes, de toilette et la jute. L'adjudication des travaux de construction des machines aurait déjà été faite à des maisons des Etats-Unis. C'est le capital anglais qui serait au fond de cette gigantesque entreprise. Le seul obstacle à surmonter pour la réalisation complète de ce projet est la politique du gouvernement sur le bois à pulpe laquelle aurait besoin d'être modifiée.

—Un enfant de 8 ans, du nom de Gauthier, s'est tué accidentellement dans les circonstances suivantes, à Montreal. Près de chez ses parents, se trouve une scierie. Il y a là une porte cochère qui glisse verticalement dans des rainures et avec laquelle des enfants s'amusaient, en tirant sur la corde qui la fait monter ou descendre. Victor Gauthier s'est fait écraser par cette porte qui lui est tombée sur la poitrine. Il expirait le lendemain

—James J. Jeffries reste le champion des boxeurs du monde. L'arbitre lui a donné la victoire à la fin de la 25e reprise, dans sa lutte avec Sharkey, devant le "Coney Island Sporting Club," à New York. On assure qu'environ 10,000 spectateurs se pressaient autour de la lice. Des sommes folles avaient été mises en paris. L'un des admirateurs de Sharkey avait parié $15,000 contre $21,500.

Vienne, 8—Les cours d'Autriche et de Belgique cherchent à empêcher le marriage de la princesse royale Stéphanie au comte Lonyay de Hongrie, qui doit avoir lieu le 22 novembre. Sa Sainteté Léon XIII aurait donné instruction à son nonce, résidant à Bruxelles de ne pas bénir leur union. Le roi Léopold a menacé de renier sa fille et de lui refuser sa pension annuelle, mais la princesse s'en moque.

Bien que la princesse soit une fervente catholique, on doute que l'intervention du Souversain Pontife produise l'effet désiré.

Nos farines en Australie

"L'Evening News" de Sydney, Australie, en date du 8 septembre 1899, publie l'article suivant, au sujet des farines canadiennes, actuellement offertes sur leurs marchés.

"Les producteurs de blé, en Australie, ne semblent pas comprendre comment il se fait que la farine du Manitoba d'Ogilvie vaille sur ce marché six chelins ($1.50) par baril, de plus que les meilleures farines australiennes.

Les cultivateurs et les meuniers Australiens ont été très longtemps adverses à admettre l'infériorité de leurs produits et même aujourd'hui encore, une partie de leur commerce ne veut pas l'admettre. Une certaine partie de la presse sud-australienne essaie de temps en temps de prouver que les farines d'Adélaïde devraient obtenir sur le marché de Sydney et de Queensland, d'aussi bons prix que les produits célèbres du Canada.

Nous croyons intéresser à un haut degré les cultivateurs de ce pays, en publiant le résultat des informations prises par les reporters de "l'Evening News," au sujet de cette différence dans les valeurs.

Il a été prouvé par des essais sérieux faits par des boulangers compétents d'Australie que les farines faites avec le blé produit dans la Tasmanie, Victoria et l'Australie du Sud, ne peuvent produire que 258 lbs de pain au baril, tandis qu'un baril de la célèbre FARINE D'OGILVIE, faite avec du blé de Manitoba, en donne 298 lbs, une différence de 40 lbs égale à 15½ pour cent.

Cela est dû à la force supérieure de l'article importé, en d'autres termes, la farine du Manitoba absorbe la différence en eau, même en prenant en considération l'evaporation pendant la cuisson.

Un autre avantage de cette farine est la grande proportion de gluten qu'elle contient, et que la qualité de ce gluten est bien supérieure à celui des blés d'Australie.

On a semé dans les districts les plus froids de l'Australie du sud, près de Bathurst et Goulburn, du blé de Manitoba. La première récolte a produit un grain à peu près analogue à celui du Canada, mais les récoltes subséquentes ont démontré une détérioration marquée dans la qualité.

Le Fiasco de Granby.

Si l'on en juge par le peu de succès de l'assemblée de Granby, sir Charles Tupper n'est pas plus populaire dans les cantons de l'est qu'il ne l'est dans les autres parties de la province de Québec. La réception qu'on a faite au vieux chef a été mince à ce qu'il parait. Les faits suivants que nous relatons, nous ont été racontés par des citoyens importants de Granby :—

La réception qu'on a faite à sir Charles à son arrivée a été plus que médiocre. Un des plus importants conservateurs de Granby n'a pas voulu se rendre à la rencontre de son chef et ensuite a refusé d'aller voir sir Charles à la demande de ce dernier.

Il y avait près de 500 personnes au commencement de l'assemblée, mais après le discours du vieux chef presque tout le monde est parti et les autres orateurs ont prodigné leur éloquence devant un petit groupe trop peu nombreux pour satisfaire leur amour-propre. Mais le vrai fiasco, ce qui démontre le plus le manque de sympathies qu'on a pour le vieux Tupper, c'est qu'après l'assemblée on l'a laissé à son hôtel comme un voyageur ordinaire ; que le lendemain il a pris son déjeuner avec les pensionnaires de l'hôtel et qu'ensuite il est monté en omnibus comme un simple particulier et s'est fait conduire à la gare sans tambours ni trompettes.

Les bleus ont beau faire de l'agitation et prendre tous les moyens possibles pour tâcher de renverser le gouvernement libéral. le peuple en a assez de leurs manœuvres hypocrites et ne veut plus se laisser berner par eux. Le fiasco de Granby est une nouvelle preuve du manque de confiance que les électeurs ont dans le parti tory et dans son vieux comédien de chef.—Le Canada Francais.

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, do la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

Notes Editoriales

Sous prétexte de faire une rectification, le "Manitoba" confirme ce que nous avions dit au sujet de la date du document, que les Evêques de l'Archevêché de St. Boniface, avaient adressé le 25 Septembre 1898 au Saint Père.

C'est tout ce que nous avions dit, et le "Manitoba" perd son temps avec ses insinuations à notre égard.

Toujours la même mauvaise foi, ce pauvre "Manitoba"!

Sir Charles Tupper dans son discours à Winnipeg confirme d'une manière péremptoire, ce que nous disions la semaine dernière au sujet de sa politique. Il à déclaré qu'il avait été battu uniquement par la Province de Québec, ce qui est faux d'ailleurs, et a laissé ouvertement comprendre qu'il faisait appel au patriotisme de toutes les provinces anglaises pour se liguer contre la Province de Québec et le ramener au pouvoir malgré elle!

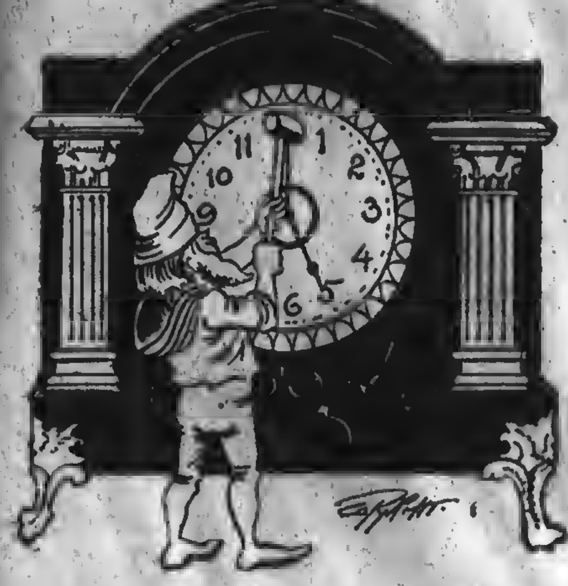
C'est une éclatante confirmation de la politique préconisée par le "Morning Telegram".

Le "Manitoba" n'a pas encore pu admettre la réalité des déclarations de Sir Charles Tupper, de Casgrain et de Bergeron à Owen Sound! Il est le seul à douter de cette réalité dans tout le Dominion!

Toujours le même, ce bon "Manitoba"!

Il n'y a de vrai pour lui, que ce qui fait son affaire!

"Le Manitoba" continue de plus bel son petit jeu, vis à vis du clergé, et cherche à persuader ses lecteurs qu'il est "persona gratâ" auprès de notre clergé! Pauvre "Manitoba" il tire sur toutes les ficelles! mais cette fois encore ce n'est pas celle-là qui le sortira du son bourbier!



NOUS POSSEDONS UN EXCELLENT ASSORTEMENT

d'Horloges pour chambre à coucher Cuisine ou parloir. Les unes sont enjolivées d'ornements les autres sont toutes simples, mais aucune n'est dispendieuse.

THOS. J. PORTE, Bijoutier.

404 Rue Main. 40-8i.

Photographies..

Pour quelques temps seulement.

Nos Photographies Cabinet Beryt mises a $2 la douzaine.

Depechez-vous!

Baldwin et Blondal,

Photographes, 207 Avenue Pacific.

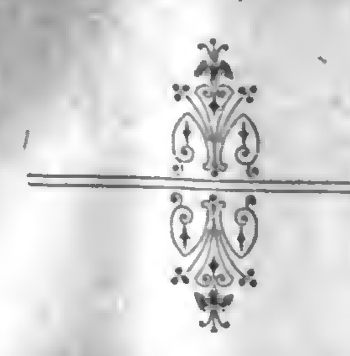
40-4i.

EUX-MÊMES.

La plupart des médecins conseillent l'emploi du BAUME RHUMAL à leurs patients.

The Manitoba Clothing Co., Ltd.

550 RUE MAIN, WINNIPEG.



Nous serions très heureux de voir les habitants de Saint-Boniface et des campagnes environnantes, venir examiner notre magasin; il n'y a pas de doute que nos marchandises donneraient satisfaction aux plus difficiles, comme prix et comme qualité. Notre assortiment est le plus complet de la province; nous avons des habillements et des pardessus pour les plus grands comme pour les plus petits.

Voici dix-huit ans que nous sommes à Winnipeg et la réputation de notre magasin est bien établie.

Venez nous voir.

THE MANITOBA CLOTHING Co., limited,
550 rue Main.

AYEZ TOUJOURS PRESENT A L'ESPRIT

QUE

SI VOUS VOULEZ BATIR

LA MOINDRE CONSTRUCTION

IL EST DE VOTRE PLUS GRAND INTERET

D'ECRIRE A

DICK,
BANNING,
& Company,

POUR CONNAITRE

Les prix de leurs bois

WINNIPEG

LA MAISON

COLLIN & FILS,

DE

WINNIPEG,

vous offre

une occasion exceptionnelle

pour monter votre maison

----EN ARGENTERIE----

AVIS AUX MENAGERES.

Pour tout achat que vous faites chez nous, vous recevez un coupon représentant 10 pour cent d'escompte; avec ces coupons vous avez droit de choisir parmi tout un lot magnifique d'argenterie.

ASSORTIMENT COMPLET

d'Epiceries fines et d'Epiceries usuelles

---GRAIN, FARINE, SON, GRU.---

Nous achetons tous les produits de la ferme au plus haut prix du marché, en argent.

N'oubliez pas l'endroit.

Ancienne Maison H. J. CHABOT,
254, rue Main.

CONSOLEZ VOUS JEUNES FEMMES

qui souffrez depuis tant d'années d'une faiblesse extrême qui vous rend nonchalante, qui vous porte tantôt à rire, tantôt à pleurer, et qui vous fait trouver la vie triste et pénible.

VOUS POUVEZ VOUS GUÉRIR FACILEMENT et rapidement en faisant usage du Port THE BUILDER, qui purifiera et fortifiera votre sang, vous rendra l'appetit meilleur, la digestion facile, le sommeil paisible et vous donnera la FORCE, la VIGUEUR et la SANTÉ qui est la beauté la plus appréciée chez une femme.

En vente chez

RICHARD & CO., MARCHANDS DE VIN,
365, rue Main, Wnnipeg.

C'EST DU PATRIOTISME BIEN ENTENDU

que de favoriser un compatriote comme M.

L. J. COLLIN,

LE MARCHAND BIEN CONNU DE

ST.-BONIFACE.

Vous y trouverez aussi votre intérêt, tant sous le rapport

du Prix que de l Qualite

Il a considérablement accru ses approvisionnements, et peut faire aux

Marchands de la Campagne

DES CONDITIONS AUSSI AVANTAGEUSES QUE N'IMPORTE QUI.

Allez le voir et vous serez satisfaits.

L. J. COLLIN,
Successeur de A. Turner et E. Guilbault,
Avenue Provencher, St.-Boniface.

L'ETE EST FINI

Le splendide automne l'a remplacé. Le long et vigoureux hiver de notre contrée, le suivra.

C'est la saison où l'on reste à la maison. Nous devons donc apporter tous nos soins à rendre notre intérieur, gai, aimable, plaisant et confortable.

L'homme sérieux est celui qui réfléchit; trois fois sérieux est celui qui songe à sa famille.

Les épais tapis, les rideaux, les meubles, concourent à rendre l'appartement confortable, mais ils ne suffisent point. Il y a aussi les murs! Laissez-les nus, tristes et misérables: vos riches tapis, vos rideaux, vos meubles seront impuissants à rendre agréable votre intérieur; vos richesses ne feront que faire ressortir le dénuement des murailles Il vaut mieux pour un homme de porter un habillement complet de tweed, que d'avoir pour tout costume un pantalon et un gilet de riche étoffe.

Les murs sont comme la veste de l'homme.

C. B. SCANTLEBURRY,
496, Rue Main,
Près du magasin de Tapis de Banfield.

AVANTAGES SANS PRECEDENT

AU MAGASIN DE QUINCAILLERIE DE

Guilbault & Cote,

ST.-BONIFACE.

FERRONNERIE,
FEBLANTERIE.
POELES, GRANITE,
BLANC-EMAILLE,
PAPIER A BATISSE, &c., &c.
Appareils et Fournitures pour

FROMAGERIES ET BEURRERIES
Guilbault et Cote,
.... ST-BONIFACE, MAN.

NOUVELLES LOCALES.

A l'enclos à Lorette, une taure de couleur rouge.

Les Scieries de D. Sprague ont terminé leur opérations samedi dernier.

L'automne de 1899 restera célèbre pour sa température exceptionnellement clémente.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Baldvin & Blondal.

M. Jos. Jean de Portage du Rat est revenu à St. Boniface la semaine dernière avec l'intention de s'y fixer.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

Hier mercredi a eu lieu à Ste. Marie le mariage de deux jeunes français ; M. Delarine du Camp a épousé Melle de la Giclais. M. du Camp part pour Calgary où il compte monter un ranch.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

On commence à s'apercevoir au Canada de l'existence de l'état de guerre. La gazette du Manitoba publie un extrait des statuts du Canada relatif aux pénalités dont sont passibles les déserteurs et ceux qui leur donnent abri.

Le bazar de St. Adolphe aura lieu dès que la glace sera prise sur les rivière c'est-à-dire, tout probablement vers la fin de novembre. Le jour en sera indiqué d'ailleurs assez longtemps à l'avance pour que tout le monde puisse être prévenu.

Le jeune comptable de la Banque Molson, Anderson, accusé du vol de $62000 commis l'année dernière, a été acquitté par le jury, la semaine dernière, on sait que l'argent avait été retrouvé intact à quelques dollars pris, enfoui sous terre non loin du pont Louise. En somme le mystère reste aussi obscur qu'avant.

M. Eug. de Margerie qui avait quitté sa propriété de Ste. Anne des Chênes l'année dernière pour aller occuper une position à New York est parti en France cette semaine pour rétablir dans sa famille, sa santé tomprise par le climat de New-York. Mde de Margerie avec ses enfants arrivera la semaine prochaine pour passer l'hiver chez ses parents, M. Généreux à Ste. Anne des Chênes.

Division Electorale de Morris

MESSIEURS LES ELECTEURS,

A uue convention des Electeurs de la Division de Morris, j'ai été de nouveau choisi, sans une seule voix dissidente, pour soutenir la lutte aux Elections provinciales, dans cette Division.

Depuis, la date de ma nomination, j'ai été fier de recevoir un grand nombre de requête d'hommes influents de toute les parties de la Division électorale, sans compter des centaines de lettres me priant de me laisser mettre en nomination. Ces expressions sincères et spontanées de confiance me convainquent que la population de Morris approuve entièrement ma conduite dans l'assemblée durant mon terme d'office. Comment pourrais-je faire autrement que d'accepter avec reconnaissance une nomination, qui m'a été offerte avec tant d'unanimité. J'accepte donc la nomination et si je suis élu je prend l'engagement de remplir mes devoir avec autant de zèle et de bonne foi, à l'avenir que je me suis efforcé de le faire dans le passé.

La Division de Morris a ceci de particulier qu'elle est composée de personnage de race de croyances et de politiques différentes et dans ces circonstances je ne puis consentir à me faire l'esclave d'aucune classe ou d'aucun parti politique ; mais ma plus grande ambition sera d'être le représentant de toutes les classes sans crainte et sans partialité.

Dans ces circonstances et ponr ces raisons je viens donc pour la seconde fois solliciter votre vote et votre influence.

Votre dévoué,
STEWART MULVEY.

Votez pour Mulvey le Candidat indépendant.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.